

porte à l'obéissance, elle irait souvent d'un côté et d'autre visiter ses filles et travailler avec elles, quoiqu'elle n'ait de vie que ce qu'elle reçoit de la grâce.

327. — A M. Chiffault Supérieur à St-Méen. —

Prière d'apaiser la famille d'une fille de la Charité.

Paris, 3 juillet 1649.

..... J'ai dit à Mademoiselle Le Gras la peine où vous êtes pour cette fille qu'elle a renvoyée; C'est une bonne fille à la vérité; mais elle n'a pas le sens commun en certaines choses, qui est une grande infirmité à des filles qui conversent avec le prochain, et pour laquelle cette bonne Damaïsel le a été obligée de la faire retirer. Cela n'empêchera pas, Monsieur, que celles qui postulent n'y soient reçues, quand vous jugerez qu'il est temps, et que vous nous assurerez de leurs bonnes qualités.

398. *Lettres de Saint Vincent*

328. — *A M. Thibault Prêtre de la Mission à S^t Mien.*

Vie et Mort édifiantes de trois filles de la Charité.

11 juillet 1648.

Voici dans un billet la réponse de Madelle Le Gras et la mienne, touchant les filles de Moncontour et celles de S^t Mien qui se veulent donner à Dieu dans la Compagnie des filles de la Charité. Il ne se peut dire la bonne édification que les trois défuntes ont donnée pendant le temps qu'elles ont vécu depuis leur arrivée; nous en avons fait des Conférences où il fut rapporté des choses admirables de ces bonnes filles, en sorte que leur vie et leur mort nous ont laissé des marques et des sentiments de leur sanctification.

329. — *A M. Lambert Supérieur à Richelieu.*

Mademoiselle Le Gras Supérieure.

Paris 23 février 1650.

..... Je vous ai dit que Madame Daume approuve fort le changement à faire à l'Hôpital de Champigny, la retraite de l'aumônier et l'établissement de nos sœurs et tout le reste des choses que vous avez marquées pour l'ordre et le bien

des pauvres : Disposer toutes choses à cela ; en attendant Mademoiselle Le Gras vous préparera deux de ses filles, dont je lui ai parlé ; nous vous manderons le temps qu'elles pourront partir.

Je saurai de Madelle Le Gras si elle veut recevoir la fille qui se présente de delà pour venir à la Charité et je vous le manderai.

330. — M. M. Thibault Supérieur à St-Nicolas. —

En sujet de ses parents

18 avril 1650.

..... Et il me semble devoir ajouter que peut-être aussi sa divine Providence leur veut donner la joie tout entière, en les approchant de vous et de votre vocation (que savons nous ?) en appelant le père dans St-Lazare, et la mère chez Madelle Le Gras, où ils seront débarrassés du monde et en lieu de servir votre Seigneur d'une manière particulière et proportionnée à leurs forces.

400. Lettres de Saint Vincent

331. — À ma Sœur Anne Gardemont à Montreuil-sur-Mer.

Prêtre des Sœurs.

9 mai 1650.

..... nous avons pensé qu'il est expédient d'en sortir et de vous retirer; aussi bien avons-nous besoin ici de vous et de votre sœur. C'est pourquoi je vous prie de prendre congé de monseigneur le Gouverneur, de monsieur son lieutenant et de messieurs de la ville, les remercier de l'honneur qu'ils vous ont fait, les prier de vous excuser, si vous ne leur avez donné tout le contentement qu'ils attendaient, et que vous êtes marries de ne pouvoir continuer vos services à l'Hôpital, pour ce que la Providence en dispose autrement. Nous vous attendons, et je vous assure que vous serez reçues en votre maison avec grande affection.

332. — À M. Philippe Le Vacher à Alger.

La Compagnie euvre de Dieu.

décembre 1650.

..... Le bien que Dieu veut, se fait, quasi de lui-même, sans qu'on y pense; c'est comme cela que notre

Congrégation a pris naissance ; que les exercices des missions et des ordinands ont commencé ; que la Compagnie des filles de la Charité a été faite ; que celle des dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris et des malades des paroisses s'est établie, que l'on a pris soin des enfants trouvés ; et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous trouvons à présent chargés ont été mises au jour. Et rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part ; mais Dieu qui voulait être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées insensiblement, et s'il s'est servi de nous, nous ne savions pourtant où cela allait ; c'est pourquoi nous le laissons faire, bien loin de nous enpresser dans le progrès, non plus que dans le commencement de ces œuvres.

333. — Aux Filles de la Charité de St Etienne
près d'Etampes (Orléanais).

Avis pour leur conduite.

De Paris, le 8 mars 1651.

Mes bonnes Sœurs,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je vous fais la présente pour vous demander de

402. Lettres de Saint Vincent

vos nouvelles, et vous en donner des nôtres. Grâce à Dieu, nous sommes en bonne santé, et tout va assez bien tant en votre Compagnie qu'en la nôtre. Nous prions souvent Notre-Seigneur pour vous, à ce qu'il vous conserve et vous bénisse dans le grand travail que vous faites. Une chose qui peut beaucoup attirer les grâces de Dieu sur vous et sur votre emploi, est l'usage de votre pratique de dévotion, comme l'oraison du matin, ne fût-elle que de demi-heure, les examens particuliers, la lecture spirituelle, les élévations de votre cœur à Dieu, et la pureté d'intention en toutes vos actions, paroles et pensées; être fidèles à cela, c'est être véritables filles de Notre-Seigneur, c'est vous rendre dignes de son amour et marcher sûrement à votre perfection. C'est la grâce que je vous désire et les meilleurs avis que je vous puisse donner; je ne sais si à votre départ je vous ai recommandé ces saintes pratiques. Si je ne l'ai fait, je le fais maintenant, encore que je sache que vous n'en omettez aucune de plein gré, et que, dans les tracas et sollicitudes que vous avez, vous vous remettez souvent en la présence de Dieu, et cette présence vous fait trouver le temps de vous acquitter du reste chaque jour, autant que le lieu et le service des pauvres vous le permettent.

Continuez donc, mes chères Sœurs, d'accomplir la volonté divine en toutes choses, confiez-vous en Lui, offrez-vous à

Lui, invoquez-le, et ne doutez pas qu'il ne soit votre force, votre consolation, et un jour la gloire de vos âmes, je suis en son amour.

Mes Sœurs,

Votre très affectueux serviteur,

Vincent Depaul

Pêtre indigne de la Mission.

334. — A M. Lambert Supérieur à Richelieu.

Paris, 13 mars 1651.

La fille de Barbenay est arrivée, et Madelle
Le Gras l'a reçue en sa petite Communauté.

.....

335. — A la Sœur Anne Gardemont fille de la Charité
à Hennebont.

Paris, 30 juillet 1651.

..... Je trouve bon que vous fassiez la retraite, puis
que Dieu vous en donne le désir, pourvu que les pauvres n'en souffrent

404. Lettres de Saint Vincent

pas, et que votre digne directeur en soit d'avis; vos sœurs la pourront faire de même à leur tour; mais souvenez-vous de moi en vos prières.

M^{ademoiselle} Le Gras se porte bien et sa petite Compagnie multiplie en nombre et en vertu.

336. — A ma Sœur Marie Fille de la Charité à Valpuseau.

Il lui promet de lui envoyer promptement une compagne.
— Encouragements.

Paris, 4 septembre 1651.

Ma bonne Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

François Alan m'a dit que vous êtes bien en peine d'être si longtems seule, et je n'en doute pas; mais j'en rends grâces à Dieu, pour ce que cela marque votre pudeur, et votre affection à toutes les pratiques propres aux filles de la Charité. Il y a quinze jours que je suis malade; mais un jour auparavant j'avais avisé avec M^{adelle} Le Gras qu'elle vous enverrait du secours.

Elle me fit voir une sœur à dessein de la vous envoyer, qui est une bonne fille. Madelle Le Gras est maintenant aux champs, mais elle doit revenir ce soir. Je lui manderai demain qu'elle vous envoie promptement une compagne, et ce sera par elle que nous vous enverrons les choses que vous avez demandées à notre frère Lequeux qui n'est pas ici depuis quelques jours. Cependant je vous prie d'avoir patience et de continuer à faire comme vous avez fait jusqu'à présent. J'espère que Votre Seigneur vous fortifiera de plus en plus pour son service, puisque vous employez toutes vos forces et votre temps au soulagement et consolation du prochain. C'est la grâce que je lui demande. Offrez moi à Lui, s'il vous plaît; je me porte mieux par sa miséricorde, et je suis, en son amour, ma sœur, votre etc.

337. — A la Sœur Henriette Gille de la Charité
à l'Hôpital de Nantes.

Paris 1 octobre 1651.

..... Je vous prie néanmoins me mander si vous avez plus d'affection pour demeurer à Nantes que pour en sortir, ou si vous vous trouvez indifférente, ou bien si vous êtes encore dans le désir que nous vous laissions de delà. En ce

406. Lettres de Saint Vincent

dernier cas nous avons résolu, Madelle Le Gras et moi de vous envoyer à Blennebourg pour quelque temps; selon le premier dessein.....

338. — A M. GAYON Supérieur à la Rose

10 mai 1652.

..... Mademoiselle Le Gras a été malade à l'extrémité, mais par la grâce de Dieu, elle en est revenue. Dieu bénit toujours sa petite Compagnie.

339. — A M. LAMBERT Supérieur à Varsovie.

Secours aux pauvres réfugiés.

21 juin 1652.

..... Voilà comme il plaît à Dieu que nous participions à tant de bonnes entreprises.

Les pauvres filles de la Charité y ont plus de part que nous, quant à l'assistance corporelle des pauvres. Elles font et distribuent des potages tous les jours chez Madelle Le Gras, à treize cents pauvres souffrants, et dans le faubourg S^t Denis à huit cents réfug.

giés, et dans la seule paroisse de St Paul quatre ou cinq de ces filles en donnent à cinq mille pauvres; outre soixante ou quatre vingt malades qu'elles ont sur les bras. Il y en a d'autres qui font ailleurs la même chose. Je vous prie de prier pour elles et pour nous, etc.

340. — Aux Filles de la Charité au Valpuisseau

Il loue leur dévouement et les encourage.

23 juin 1652.

Mes bonnes Sœurs,

La Grâce de votre Seigneur soit avec nous pour jamais!

Béni soit Dieu de ce qu'enfin vous voilà de retour chez vous, et de ce que, après tant de peines et de périls, il vous a conservées, je l'en remercie de tout mon cœur.....

Il faut avouer, mes Sœurs, que vous avez eu bien du mal, mais aussi en serez-vous amplement récompensées, et non-seulement votre récompense sera grande pour le mal que vous avez souffert, mais pour le bien que vous avez fait, en servant les malades et les blessés dans l'Hôpital et par les bons exemples que vous y avez donnés; de quoi je prie le bon Dieu qu'il soit sa louange et son

408. *Lettres de Saint Vincent*

remerciement. On m'a dit qu'il y a force malades au Valguiseau: et que c'est à présent que ce pauvre lieu a grand besoin de secours: ce qui me fait redoubler mes prières à Dieu à ce qu'il vous remette en état de les voir et de les consoler. Et je vous prie, mes sœurs, de faire ce que vous pourrez pour vous bien porter; Madelle Le Gras vous envoie à cet effet des sirops et des drogues..... nous vous enverrions une sœur pour vous aider, s'il nous était possible, mais vous savez quelle est la difficulté des chemins, d'ailleurs les misères sont si grandes à Paris, que Madelle Le Gras n'en a pas assez pour assister les malades et les pauvres réfugiés, partout où on lui en demande; on leur fait des potages en quantité de paroisses, nos sœurs de St-Paul en donnent tous les jours à près de huit mille pauvres tant bontéux que réfugiés, sans comprendre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras. Jamais votre Compagnie n'a tant travaillé qu'elle fait à cette heure, ni plus utilement; j'espère qu'en cette considération Dieu la bénira beaucoup.

341. — A ma Sœur Jeanne Lepintre
Fille de la Charité à Nantes.

Mademoiselle Supérieure

Paris, 20 août 1653.

Je communiquerai à Mad^{elle} Le Gras ce que vous m'écrivez de cette bonne fille qui veut entrer en votre Compagnie, et ensuite nous vous ferons savoir notre pensée. Mad^{elle} Le Gras se porte assez bien, grâces à Dieu.

342. — A Sœur Jeanne, Fille de la Charité
à Etampes.

Paris 20 septembre 1653.

..... Je vous prie de remettre à Mad^{elle} Rigault qui a charité pour les pauvres..... Toutes les choses que vous avez qui appartiennent aux pauvres, soit argent, farine, bois, beurre et autres choses; et cela fait, venez-vous en ici. Mad^{elle} Le Gras a besoin de vous, et votre Compagnie sera bien aise de vous voir, après avoir tant travaillé et si utilement que vous avez fait, dont je rends grâces à Dieu.

410. Lettres de Saint Vincent

343. — A Sœur Jeanne Fille de la Charité
à Etampes.

Attendre un nouvel ordre pour revenir à Paris. — Mad^{elle}
Supérieure.

Paris, 25 novembre 1653.

Ma Sœur,

..... Vous ne parlerez donc pas d'Etampes.....
que vous n'ayez un nouvel ordre de moi ou de Mad^{elle} Le Gras.

344. — A la Sœur Servante des Filles de la Charité
de St Barthelemy.

Il lui indique les conditions pour recevoir les postulantes et lui donne
quelques avis sur les œuvres des filles de la Charité.

1654

Ma Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

L'émulation qui est mise parmi ce grand nombre
de filles qui désirent entrer en votre Compagnie n'est pas une
marque assurée que Dieu les y appelle, surtout y étant exci-

à diverses personnes 411.

ties par quelque persuasion humaine plutôt que par inspiration divine. Il se peut faire, néanmoins, que le mouvement de Dieu s'y trouve; c'est pourquoi vous ferez bien de les entretenir en cette bonne volonté; mais il n'est pas expédient de les envoyer toutes en même temps. Choisissez-en deux ou trois, des mieux disposées et des plus propres; Mad^{elle} Le Gras les recevra pour en essayer, pendant que vous éprouverez les autres. Mais faites leur bien entendre les choses suivantes :

1^o Que la votre Compagnie n'est pas une religion, ni votre maison un hôpital d'où il ne faille bouger, mais une société de filles qui vont et viennent continuellement pour l'assistance des pauvres malades, en divers endroits et aux heures précises, quelque temps qu'il fasse.

2^o Que les filles de la Charité, étant les servantes des pauvres, sont aussi habillées et nourries pauvrement, sans qu'elles puissent changer leur coiffure blanche ni leurs habits;

3^o Qu'il ne faut point avoir d'autre intention, venant dans la Compagnie, que le service de Dieu et des pauvres;

4^o Qu'il faut y vivre dans une continuelle mortification de corps et d'esprit, et avec une volonté ferme d'observer exactement toutes les règles, particulièrement l'obéissance sans réplique;

*) Ces 6 articles des conditions d'admission avaient été envoyés à Saint Vincent par Mademoiselle Le Gras — voir le n^o 564 des lettres de L. de Marillac.

412 *Lettres de Saint Vincent*

5^e Qu'encore qu'elles aillent ça et là dans Paris, il ne leur est pas loisible d'aller visiter les personnes de leur connaissance sans permission, ni de recevoir la visite d'aucun homme chez elles;

6^e Enfin, qu'il faut qu'elles aient de quoi faire leur voyage et avoir leur premier habit.

Vous m'avez proposé, par une de vos lettres, si vous recevez avec vous une postulante sortie de condition, en attendant l'ordre de l'envoyer ici. Je ne suis point de cet avis, ma Sœur, parce que l'expérience a fait voir que les filles qui se joignent avec les sœurs qui travaillent hors de la maison de Paris, avant qu'elles aient reçu l'habit et les instructions qu'on leur donne ici, ne réussissent pas pour l'ordinaire, parce qu'elles se persuadent qu'elles n'auront à faire que ce qu'elles ont vu pratiquer à ces sœurs éloignées. Je vous prie donc de n'en point retirer aucune parmi vous.

Vous ne me dites rien de vos emplois, sinon que vous avez beaucoup d'écolières et deux petites pensionnaires. Je vous prie de me mander si vous avez des malades en votre hôpital, et combien? si vous avez soin des pauvres malades de la ville et des environs? s'ils sont en grand ou petit nombre; qu'elles sont vos principales occupations, et pourquoi vous demander une troisième sœur? Il est à craindre que ces petites pensionnaires vous occupent trop: vous savez que ce n'est pas l'usage de votre Compagnie d'en prendre, parce que cela détourne des autres emplois plus nécessaires, et vous auriez bien

fait de ne point vous charger de ces enfants sans notre avis. Si vous dites que Son Altesse Royale vous a commandé de les recevoir, c'est que peut-être vous ne lui avez pas fait entendre que cela n'était pas de votre règle ; car si elle l'avait su, elle vous aurait donné du temps pour écrire à Mad^{elle} Le Gras et en attendre sa réponse. Je vous prie, ma Sœur, de n'entreprendre rien par vous-même de nouveau, mais de faire tout par concert et par la bénédiction de l'obéissance ; Dieu en sera honoré, et votre conduite produira, par ce moyen, des fruits de bonne édification.

345. — A M. Ozenné Supérieur à Varsovie.

Lettre de Mad^{elle} Le Gras au sujet des Sœurs de Pologne.

13 mars 1654.

..... Mademoiselle Le Gras vous écrit, et sa lettre me dispense de vous rien dire sur les demandes que vous me faites touchant les filles de la Charité, parce qu'elle y répond selon la résolution que nous en avons prise.

que Notre-Seigneur a mis en ladite Compagnie pour ne pas l'avoir reçu elle-même. De sorte que toutes choses pesées et considérées, nous avons estimé de faire choix à la pluralité des voix, de celle que la Compagnie jugera être la plus propre d'icelles à cet effet, laquelle étant aidée et dirigée par le supérieur général de la Compagnie, il y a sujet d'espérer que Dieu bénira la chose et qu'il s'en constituera lui-même le directeur, ce qui semble absolument nécessaire, à cause de l'extension de la Compagnie en quantité d'endroits de ce royaume. Ce sont ces raisons et beaucoup d'autres que je vous rapporte brièvement et confusément, qui ont fait qu'à la suite de beaucoup de prières et de conseils qu'on a pris, et enfin d'assemblées qu'on a faites pour cela, on a estimé qu'il valait mieux élire une fille de la Charité pour diriger les autres

348. — A M. Ozanne Supérieur à Varsovie.

Désir de trouver une sœur capable pour la conduite.

4 décembre 1634.

..... Je suis en peine de ce que vous me dites des filles de la Charité, et de ce que la sœur Marguerite ne revient pas(1).....

V. ne plaît pas pour sœur Servante.

416. *Lettres de Saint Vincent*

Nous en avons une dans la pension, laquelle est fort douce et intelligente; nous verrons à quel point elle a les autres qualités que vous me marquez ci-dessus. Nous aurons soin de recommander à ces filles ce que Mad^{elle} de Villers écrit à Mad^{elle} Le Gras, laquelle ne lui fait pas de réponse aujourd'hui parce qu'elle est un peu incommodée.

349. — A M. Oeslre Supérieur à Varsovie.

Départ d'une Sœur Servante pour la Pologne.

9 avril 1655.

.....Mademoiselle Le Gras espère que l'une de celles qu'elle enverra aura l'esprit approchant des qualités que sa Majesté désire.

350. — A M. Oeslre Supérieur à Varsovie.

Premières Ecoles des filles de la Charité en Pologne.

7 mai 1655.

Je loue Dieu de ce que les filles de la Charité ont commencé leurs petites Ecoles et je m'étonne de ce qu'elles ne sont pas

employées à l'assistance des pauvres malades de la ville.

351. — A M. l'Abbé Halleray, à Nantes.

Emploi de la Pharmacie.

janvier 1656.

Saint Vincent communiqua cette lettre à Mademoiselle
Le Gras dans ces termes :

« Madelle Le Gras verra, s'il lui plaît, si ce projet de lettre pour
Nantes est comme il faut ; elle y changera, ajoutera et ôtera ce
qu'elle jugera à propos. »

Monsieur,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écri-
re, vous nous demandez de la part de messieurs les pères des pau-
vres une autre fille qui s'entende à composer les remèdes autant
pour le moins que la sœur Henriette etc..

418. Lettres de Saint Vincent

352. — A *Sœur Françoise Mitrage*, fille de la
Charité, à l'Hôpital S^t René de Nantes.

Maladie de Mademoiselle.

17 mai 1656.

..... Mademoiselle Le Gras nous a pensoé échapper;
elle a été malade à l'extrémité, et n'est pas encore tout à fait
hors de danger, bien qu'elle soit en bien meilleur état, grâces à Dieu.
je ne la recommande pas à vos prières, sachant que vous ne man-
quez pas de les offrir à Dieu pour sa conservation.

Dieu bénit de plus en plus votre petite Compagnie.

353. — A *M. Martin* Supérieur à Turin.

Maladie de Mademoiselle.

1 juin 1656.

..... Grâces à Dieu, nous sommes tous en assez bonnes
dispositions; et Mad^{elle} Le Gras, qui a été sur le point de passer de cette
vie en l'autre, est revenue en son premier état.

354. — A une Fille de la Charité, à Richelieu.

Recommandation d'aller visiter les malades.

26 juillet 1656.

..... Vous ferez bien d'aller une lieue à l'entour de Richelieu assister les malades, en étant requises, quoique non de la paroisse, et laisser même d'observer vos règles si cela vous en empêche, parce que le devoir de la Charité est par-dessus toute règle, et que vous avez reçu cet ordre là de la part de Mademoiselle. Vous pourrez prier ceux qui vous feront avertir, de vous envoyer un âne pour aller et venir, ou bien en emprunter un.

355. — A ma Sœur Haran, Fille de la Charité,
à Nantes.

Nouvelles de Mademoiselle et de la Compagnie.

27 septembre 1656.

..... Mademoiselle Le Gras est au lit, malade, avec un peu de fièvre, causée par une douleur de côté. Il y a dix ou douze jours qu'en se voulant lever elle chut de son lit à terre, et se fit ce mal-là, dont elle ne se trouve pas mieux; on espère néanmoins que cela ne sera rien. Prier Dieu pour elle

420. *Lettres de Saint Vincent*

et pour votre petite Compagnie qui va de mieux en mieux, et Dieu la bénit partout, par sa miséricorde.

356. — *A ma Sœur Marguerite Chéris, Fille de la Charité, à Arras.*

Uniformité de costume.

Paris 21 octobre 1656.

Ma Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Mademoiselle Le Gras m'ayant communiqué la lettre que vous lui avez écrite, nous avons conféré ensemble sur la proposition que vous faites de porter des serges sur vos têtes, selon la coutume du pays; à quoi je vous dirai, ma sœur, que la raison que vous apportez ne doit pas vous donner ce désir. Vous dites que c'est la honte de ce qu'étant dans l'église autrement que sont les autres, tout le monde vous regarde; et moi je crains que ce soit l'orgueil qui vous donne cette honte, sinon activement, du moins passivement, vous faisant penser que dans ces regards, il y a quelque mépris, de sorte qu'adhérant à cela, ce serait adhérer à une imperfection. De plus vous feriez une

à diverses personnes 421.

division en votre Compagnie, qui doit être partout uniforme ; car si dans Arras les femmes se couvrent d'une façon, il arrivera qu'en Bologne, et en France même, elles se couvriront d'une autre ; si donc vous suivez ces modes, voilà la diversité.....

C'est pourquoi, ma sœur, je vous conjure pour le désir que vous avez de vous rendre agréable à Dieu, de porter en paix cette humiliation que vous souffrez pour l'attention qu'on a sur vous, peut-être n'est-elle pas telle que vous vous imaginez, et quand elle le serait, ce n'est qu'à cause de la nouveauté qui peu à peu se convertit en coutume. Mais je veux que l'on continue à vous regarder, ne vaut-il pas mieux d'édifier ces gens par votre modestie que de vous cacher sous un morceau d'étoffe, faute d'humilité ? La sainte récollection, tant convenable dans les églises, vous mettra bien mieux à couvert contre cet inconvénient, d'autant que vous ne verrez pas si l'on vous considère ; et votre recueillement les avertira en même temps de la manière dont il se faut comporter en ces lieux sacrés ; que si pour être différente du vulgaire, il vous arrive quelque brocard, bénissez Dieu du moyen qu'il vous donne d'abattre la superbe et la fouler aux pieds. Outre ces biens là, ma sœur, vous en ferez un autre bien considérable, c'est que vous conserverez l'uniformité en votre Compagnie, sans parler du bonheur inestimable que vous trouverez en vous rendant semblable à Notre-Seigneur, ce que vous devez avoir fort à cœur, puisque

422. Lettres de Saint Vincent

votre vocation vous rend sa fille d'une manière particulière; et qu'en cette qualité vous devez tâcher de lui ressembler en la pratique des vertus. Je ne doute pas qu'il ne se trouve des personnes qui vous représenteront force raisons contre ce que je vous dis; mais ce sont des raisons humaines produites par les sentiments de la nature et non par des raisons chrétiennes et salutaires comme sont celles que je vous expose. Je prie Votre-Seigneur qu'il vous fasse la grâce d'accomplir sa sainte volonté en toutes choses, comme il a fait jusqu'à présent.

357. — A M. Delville, Prêtre de la Mission,
à Arras.

Uniformité dans la nourriture.

2 décembre 1656.

..... Je loue Dieu de l'état où vous avez mis la Charité d'Arras, qui commence si bien, et de ce que les deux sœurs s'y comportent avec soin et édification.

Il ne faut rien innover en la façon dont les filles de la Charité se nourrissent. Madelle Le Gras dit qu'elles ont l'avantage de savoir faire de l'eau douce qui bonifie toute autre eau et empêche qu'elle ne fasse mal. C'est pourquoi celles d'Arras se

passeront de boire de la petite bière, ainsi que vous le proposez, pour être uniformes aux autres, et ôter le prétexte à quelques-unes qui, ne se contentant pas du breuvage ordinaire, pourraient désirer boire un peu de vin.

358. — A M. Martin, Supérieur à Turin.

De l'Hôpital-Général à Paris.

Paris, 23 janvier 1657.

..... On travaille à Paris à l'établissement d'un grand hôpital pour y nourrir, instruire et occuper tous les pauvres mendiants, et n'en avoir plus aucun par la ville, ni dans les églises.

C'est un dessin fort approuvé et bien avancé. On veut même que la pauvre Mission en ait la direction spirituelle. Le roi et le Parlement l'en ont chargée, sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque, et cela sans nous en parler, et ont aussi ordonné que les filles de la Charité seront employées autour de ces pauvres. Plaise à Dieu de nous donner grâces pour ce nouvel emploi, si c'est sa volonté de nous y engager, à quoi nous ne sommes pas encore bien résolus.

424. *Lettres de Saint Vincent*

359. — A M. Delville, Prêtre de la Mission, à Arras.

Édification donnée par les filles de la Charité.

18 février 1657.

Monsieur,

Je bénis Dieu du bon état de la Charité d'Arras et de la bonne manière dont les personnes qui la gouvernent s'y comportent, et donnent leurs soins avec tant d'édification au soulagement des pauvres. Notre consolation s'est beaucoup augmentée voyant que toute la ville est édifiée et satisfaite des bonnes filles de la Charité, qui ont grand soin des malades, qui observent fidèlement les pratiques de leur petite Compagnie et qui, par ce moyen, attirent la bénédiction de Dieu sur leurs emplois : dont je rends grâces à sa divine bonté, et je la prie qu'elle leur donne les forces de corps et d'esprit nécessaires à leur manière de vie.

360. — A ma Sœur Haran, fille de la Charité à Nantes.

Du voyage de Madagascar.

Ma Sœur,

Paris, 14 mars 1657.

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite et l'ai lue

avec consolation, voyant que tout va bien, dont je rends grâces à Dieu, particulièrement du mouvement que vous avez d'aller servir Dieu à Madagascar. Je ne sais s'il vous prendra au mot, mais je sais bien que ce rôle ne lui est pas désagréable et que vous ferez bien de vous offrir à lui pour aller et pour demeurer, et généralement pour faire ce qu'il ordonnera, puisque vous voulez tout ce qu'il veut, et rien hors de sa volonté, à laquelle je vous offre souvent avec toutes vos sœurs, afin que vous lui soyez bien soumises partout et toujours comme filles que Notre-Seigneur a choisies et appelées à son service pour être à bon exemple et à consolation au public..... Mad^{elle} Le Gras est un peu indisposée, mais ce n'est que d'un rhume dont la plupart du monde est atteint. Dieu multiplie votre petite Compagnie en nombre et en bénédiction.

361. — A M^{lle}. Cabes, Prêtre de la Mission à Sedan.

Dévouement des filles de la Charité.

Paris 6 octobre 1657.

..... Je suis bien en peine de la sœur qui est tombée en recluse; je prie Notre-Seigneur qu'il la rétablisse en bonne disposition. Je vous prie de les consoler toutes deux, en leur disant

426. Lettres de Saint Vincent

la consolation que j'ai d'apprendre leurs bonnes conduites et les bonnes assistances que la Sœur Christine a rendues aux pauvres malades de Stenay, et l'autre à ceux de Sedan, dont chacun reste bien satisfait et Mad^{elle} Le Gras fort consolée. Je me recommande à leurs prières, et je vous prie de prendre soin que la malade soit bien assistée.

362. — A M. Delville à Anas.

Mad^{elle} enverra une Sœur le plus tôt possible.

Paris, 17 octobre 1657.

..... On a parlé aussi d'envoyer une troisième fille de la Charité pour soulager les autres, ainsi que vous le proposez; et même les dames en sont demeurées d'accord, pourvu que Mad^{elle} Le Gras la puisse donner. Je lui en parlerai pour le savoir.

Au même,

Paris 31 octobre 1657.

Mad^{elle} Le Gras enverra une troisième sœur le plutôt qu'elle pourra.

363. — A la Sœur *Marquerite Chélif*, Fille de
la Charité à Arras.

Soir des soldats. — Départ des sœurs pour l'armée.

Paris 22 juin 1658.

..... Je prie Notre-Seigneur qu'il vous bénisse et
vous mette de plus en plus. Madelle Le Gras a été incommodée,
mais elle se porte mieux, grâces à Dieu.

La Reine a envoyé quérir six de nos sœurs pour
panser les malades et les blessés de l'armée, qu'on porte à Calais
dans un hôpital; on n'a pu lui en envoyer que quatre, parce qu'il
faut en envoyer quatre autres à Metz pour les y établir.

364. — A M. *Cuissot*, Supérieur à Cahors.

Départ des filles de la Charité pour Cahors.

Paris. 30 octobre 1658.

..... Nous ferons partir les filles de la Charité
dans cinq jours; leur place est retenue au coche.

428. *Lettres de Saint Vincent*

365. — A ma Sœur Anne Fille de la Charité
à Ussel.

Reprimande sur le peu de respect avec lequel elle a écrit à Mad^{elle}.

4 janvier 1659.

Ma chère Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

La lettre que j'écris à la sœur Anne servira de réponse à celle que vous avez écrite à Mademoiselle.

Vous allez un peu trop avant dans les avis que vous lui donnez, et avez quelquefois perdu le respect que vous lui devez. Je sais bien que votre cœur n'en manque pas, mais vos paroles ont été trop libres pour vous justifier sur quelques petits avertissements qu'elle vous a faits. Mon Dieu, ma sœur, si vous n'avez de la révérence pour votre Supérieure, pour qui en avez-vous ? Elle ne s'en plaint pas, mais je vous dois dire ceci, afin que vous traitiez avec elle comme avec votre bonne mère qui vous estime et chérit ; écrivez-lui quand vous aurez occasion de le faire, mais humblement et cordialement, ainsi qu'il appartient à une fille de la Charité. Tenez secret à tout autre qu'à elle ou à moi ce que vous avez à dire, ou de votre sœur, ou de vos emplois, ou de vos peines ; vous êtes assurée autrement qu'au lieu de trouver ailleurs le remède ou la

consolation que vous cherchez, vous ferez empirer le mal, parce que vous agirez contre l'ordre que Dieu a établi, qui veut que vous ayez recours à vos Supérieurs pour les difficultés qui surviennent.

366. — A la Sœur Nicole Haran, Fille de la Charité, à Nantes.

Il prendra l'avis de Mademoiselle.

Paris, 12 février 1659.

..... La première fois que je parlerai à Mad^{elle} Le Gras, nous verrons s'il est temps de vous décharger de la conduite, ou s'il est à propos de vous la laisser pour encore.....

367. — A la Sœur Anne Gardemont, Fille de la Charité, à Ussel.

Les filles de la Charité consacrées uniquement au service des pauvres.

Paris, 9 février 1659.

..... Les filles de la Charité ne sont que pour les pauvres malades, qui n'ont personne pour les assister, et non pour les dames qui ont moyen de se faire servir. Il y en a à

430. *Lettres de Saint Vincent*

Paris de grande et de médiocre position, qui étant malades, nous ont demandé de vos soins ; de quoi nous nous sommes excusés, pour beaucoup de raisons, et je vous prie, ma sœur, de vous en excuser aussi lorsqu'on vous fera la même prière, si vous n'en avez une permission expresse de Madelle Le Gras ou de moi, et ne craignez pas que madame la Duchesse ⁽¹⁾ s'en plaigne, car elle veut bien que vous observiez vos règles, et si elle désire que vous passiez outre en quelque rencontre, elle s'adressera à nous pour vous en écrire. etc.

368. — *A la Reine de Pologne.*

Reconnaissance de ses bontés. — Envoi de nouvelles sœurs.

S^t Lazare, 22 avril 1659.

..... [M. Desdames] m'a mandé de plus comment Votre Majesté a dressé votre grand hôtel pour y faire élever de pauvres filles par celles de la Charité, et que déjà Votre Majesté les y a logées. Madelle Le Gras et nous, avons été fort touchés, comme aussi la plupart des pauvres filles de cette Compagnie qui se trouvoient ici, il y a deux jours, à la

(1) Duchesse de Ventadour.

à diverses personnes 131.

Conférence que je leur fis, et où je vis sensiblement la reconnaissance de ces pauvres filles, qui est si grande que jamais je ne les avais vues si touchées que pendant le récit que je leur fis du support et de la bonté que Votre Majesté a pour elles.....

Madelle Le Gras se dispose à envoyer à Votre Majesté, par la première commodité, deux filles de la Charité.

369. — A Monseigneur l'Archevêque de Narbonne.

Départ des Sœurs pour Narbonne.

12 septembre 1659.

Monseigneur,

Selon votre commandement, nous faisons partir aujourd'hui trois prêtres et trois filles de la Charité pour servir à vos saints desseins, qui auront l'honneur d'accompagner la Mère Supérieure de Sainte-Marie de Coulouze, votre sœur.

..... Il y a une quatrième fille que nous envoyons à Cahors..... etc.

432. Lettres de Saint Vincent

370. — A M. de la Fosse, Prêtre de la Mission,
à Crotoy.

Raisons pour lesquelles la Congrégation prend soin des filles de la Charité,
et non des religieuses.

7 février 1660.

Monsieur,

Je rends grâces à Dieu des sentiments qu'il vous a donnés touchant ce que je vous ai écrit des religieuses : j'en suis fort consolé, voyant que vous avez connu l'importance des raisons que la Compagnie a eues de s'éloigner de leur service, pour ne mettre pas d'empêchement à celui que nous devons au pauvre peuple. Et parce que vous désirez être éclairci du sujet qui nous a fait prendre soin des filles de la Charité, en demandant pourquoi la Compagnie qui a pour maxime de ne pas s'occuper des religieuses, se mêle de ces filles là ?

Je vous dirai, Monsieur, 1^e que nous ne blâmons pas l'assistance des religieuses, au contraire, nous louons ceux qui les servent comme les épouses de Notre-Seigneur;..... mais tout ce qui est loisible aux autres n'est pas expédient pour nous.

2^e Que les filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculiers; ce sont des personnes de paroisse sous la conduite des curés où elles sont

établies ; et si nous avons la direction de la maison où elles sont élevées, c'est parce que la conduite de Dieu, pour donner naissance à leur petite Compagnie, s'est servie de la nôtre, et vous savez que des mêmes choses que Dieu emploie pour donner l'être aux choses, Il s'en sert pour les conserver.

3^e Notre petite Compagnie s'est donnée à Dieu pour servir le pauvre peuple corporellement et spirituellement, et cela dès son commencement, en sorte qu'en même temps qu'elle a travaillé au salut des âmes par les missions, elle a établi un moyen de soulager les malades par les Confréries de la Charité ; ce que le Saint-Siège a approuvé par les bulles de notre institution. Or, la vertu de miséricorde ayant plusieurs opérations, elle a porté la Compagnie à différentes manières d'assister les pauvres ; témoin le service qu'elle rend aux forçats des galères et aux esclaves de Barbarie ; témoin ce qu'elle fait pour la Lorraine, en sa grande désolation, et depuis pour les frontières ruinées de Champagne et de Picardie, où nous avons encore un frère incessamment appliqué à la distribution des aumônes.....

Cela posé, les filles de la Charité étant entrées dans l'ordre de la Providence comme un moyen que Dieu nous donne de faire par leurs mains ce que nous ne pouvons pas faire par les nôtres, en l'assistance des pauvres malades, et de leur dire par leur bouche quelque mot d'instruction et d'encouragement pour le salut, nous avons

434. Lettres de Saint Vincent

aussi obligation de les aider à leur propre avancement dans la vertu pour se bien acquitter de leurs exercices charitables, etc.

371. — A M. Desdames, Supérieur à Varsovie.

Maladie de Mademoiselle et de Monsieur Portail.

Paris, 13 février 1660.

..... Je rends grâces à Dieu de ce que les filles de la Charité se portent bien et font bien.

Pour la Sœur Françoise, il faut qu'elle ait patience à la suite de la Reine, puisque Sa Majesté ne l'emploie qu'au service des pauvres qui sont ses maîtres et qu'il est difficile de la faire revenir de deçà pour le présent. Encouragez-la tant que vous pourrez. Voici une lettre que Madelle Le Gras lui écrivait la semaine passée. Elle est tombée malade depuis, au point que nous n'osons espérer qu'elle en relève, ce qui nous afflige fort, et ce qui comble notre douleur est que M^r. Portail est aussi grièvement malade; ils ont reçu tous deux le saint Viatique en même jour. Je les recommande à vos prières.....

372. — A ma Sœur Mathurine Guérin
à Belle-Isle.

Mort de M. Postail et dernière maladie de Mad^{elle}.

3 mars 1660.

Ma chère Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

J'ai reçu votre lettre et ma bonne part à votre peine. Il est vrai que le bon Dieu nous a ôté le bon M. Postail, qui décéda le 14 Février, et que Mad^{elle} Le Gras étoit alors en grand danger, et l'a été depuis. Ce sont de rudes coups pour votre petite Compagnie, mais venant de la main paternelle de Dieu, il faut les recevoir avec soumission et espérer de sa bonté que les filles de la Charité profiteront de cette visite ; c'est lui qui les a appelées, et ce sera lui qui les maintiendra ; il ne détruit jamais son œuvre, mais il la perfectionne ; et pourvu qu'elles soient fermes en leur vocation et fidèles en leurs exercices, il les bénira toujours en leurs personnes et en leurs emplois.....

Grâces à Dieu, Mad^{elle} se porte mieux, sa grande maladie a été une grande inflammation sur le bras gauche, auquel il a fallu faire trois incisions, et la dernière se fit avant hier ; elle souffrit beaucoup, comme vous pouvez le penser, et quoiqu'elle

n'ait plus de fièvre, elle n'est pas pourtant tout à fait hors de danger, à cause de son âge et de sa faiblesse. On fait ce qu'on peut pour la conserver; mais c'est l'ouvrage de Dieu qui l'ayant conservée depuis vingt ans contre les apparences humaines la conservera encore autant qu'il sera expédient pour sa gloire. Nous vous donnerons avis, ma sœur, de ce qui arrivera de cette maladie, ainsi qu'aux autres sœurs éloignées.

373. — A la Sœur Jeanne Taccorix, Fille de la Charité.

De la mort de M. Portail et de Madelle Le Gras.

Paris, 16 mars 1660.

Ma chère Sœur,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Il a plu à Dieu de disposer de M. Portail, il y a environ un mois, et hier de Madelle Le Gras. Ces nouvelles vous surprendront d'abord; j'espère que voyant le bon plaisir de Dieu là dedans, vous vous y conformerez et que vous ferez comme nos chères sœurs de deçà qui ont édifié un chacun par la paix et union qu'elles ont fait paraître en ces accidents; faites le donc, ma chère sœur, et priez Dieu pour ces deux défunts; appliquez, s'il vous plaît,

vos premières communions à leur intention, et à ce qu'il plaise à Dieu d'être Lui-même la conduite de votre petite Compagnie; renouveler, en cette occasion, le bon propos que vous avez fait en y entrant, d'y vivre et d'y mourir en vraies filles de la Charité; continuez pour cela vos bons exercices. On n'a rien changé au gouvernement; les mêmes sœurs que notre défunte avait mises pour lui servir de conseil sont continuées jusqu'à ce qu'on en élise une à la place de la même défunte, laquelle sera enterrée demain en l'église de Saint Laurent, auprès de nos chères sœurs défuntes, et seulement avec les mêmes cérémonies qu'on a observées aux enterrements de chacune d'icelles.

374. — A M. Casset, Supérieur à Coul.

Samedi-Saint 1660.

«..... Mademoiselle Le Gras décéda le 15 de ce mois. Je
« recommande son âme à vos prières, quoique peut-être elle n'ait
« pas besoin de ce secours; car nous avons grand sujet de croire, qu'elle
« jouit maintenant de la gloire promise à ceux qui servent Dieu
« et les pauvres de la manière qu'elle a fait.

438. *Lettres de Saint Vincent*

375. — A M. DESDAMES, Supérieur à Varsovie.

Mort de Mademoiselle.

Paris, 19 mars 1660.

..... Voici une lettre pour la Sœur Marguerite qui affligera ces pauvres filles de la Charité.

Il a plu à Dieu de disposer de Mademoiselle Le Gras. Je vous prie de les préparer à cette fâcheuse nouvelle et de les aider à porter la peine de cette perte. Je recommande à vos prières l'âme de cette défunte et la mienne. etc.

376. — A ma Sœur Jeanne de la Croix, fille de la Charité.

et l'occasion de la mort de Mademoiselle.

Paris, 27 mars 1660.

..... Je vous ai écrit ces jours passés, sur la perte que nous avons faite de Madelle Le Gras. La petite Compagnie continue de bien aller, Dieu merci: les sœurs de deça sont bien soumises au bon plaisir de Dieu en cette fâcheuse séparation, et elles sont pleines de confiance à Notre-Seigneur qui leur tiendra lieu de père et de mère; et là-dessus s'affectionnent à leur vocation, à leurs emplois et à la pratique des vertus, en quoi elles édifient un chacun.

à diverses personnes 439.

Je ne doute pas, ma chère sœur, que vous et nos chères sœurs qui sont avec vous ne fassiez de même; il y a sujet d'espérer que la chère défunte, qui est maintenant devant Dieu, vous obtiendra de sa bonté infinie un surcroît de grâces et de bénédictions pour vous perfectionner de plus en plus.

Table

des Lettres de Saint Vincent à Louise de Marillac.

Année - 1626.

<i>N^{os} des Lettres</i>	<i>Pages</i>
<i>1^{re} S^t Vincent la félicite de la résolution qu'elle a prise de s'adonner au service des pauvres.</i>	1
<i>2^e Comment elle doit se conduire pendant son absence.</i>	2
<i>Année - 1627.</i>	
<i>3^e Il parle du prix des pensions de collège, et la prie de ne pas lui en vouloir de son départ.</i>	3
<i>4^e Conseils de direction</i>	5
<i>5^e S^t Vincent demande son concours pour les œuvres de la Mission.</i>	6
<i>Année - 1628.</i>	
<i>6^e Il lui conseille de livrer son fils au bon plaisir de N.-S.</i>	7
<i>7^e Admission de son fils à S^t Nicolas.</i>	9
<i>8^e Remerciement d'avoir pris chez elle une fille, de lui avoir envoyé diverses choses. - Lui parle de son fils.</i>	10
<i>9^e Prétraite de Mademoiselle.</i>	11

II.

Table de l'Appendice.

Table des Lettres

III

Année — 1629.

- 10^e Direction. — Se confier sans crainte au guide que Dieu a donné. 13
- 11^e Avis pour un voyage à Montmirail et autres lieux pour les Confrères de la Charité. — Un mot sur sa vocation. 14
- 12^e Il va visiter quelques Charités et pense aller à Liancourt et à Montmorency. 16
- 13^e De la conformité à la volonté de Dieu, et d'un voyage qu'il va faire à Forges 17
- 14^e Il annonce son retour et parle de Michel Le Gras. 19
- 15^e Il la blâme de s'être éloignée de la communion pour une peine intérieure, et de ce qu'elle s'inquiète trop de son fils. 20

Année — 1630.

- 16^e Du soin qu'elle doit avoir de sa santé. — D'une fille à examiner. De la vocation de son fils. 22
- 17^e Il loue Dieu de ses travaux pour la Charité. — Lui adresse deux filles à former pour cela. 23
- 18^e Difficulté de faire le bien sans contradiction 25
- 19^e Il modère son ardeur au travail, et lui donne des avis pour la Confrérie de la Charité, à Villepreux. 26
- 20^e Sollicitude pour sa santé. — Il la félicite de souffrir pour l'amour de Dieu 28
- 21^e Intérêt qu'il porte à sa santé. 29
- 22^e Confréries de la Charité à St-Nicolas et à St-Sauveur. 30
- 23^e Conseils pour l'établissement de la Charité de sa paroisse. 31
- 24^e Modération dans le zèle. — Règles de conduite pour la direction de la Confrérie. 32

Année — 1631.

- 25^e L'invitant à visiter quelques Confréries de la Charité aux environs de Paris. 36
-

Table de l'Appendice

Année — 1631.

317^e A M. le Curé de Bergier — Annonce la visite de Mad^{lle} Le Gras
qui va dans sa paroisse, établir des écoles de filles et visiter la Confrérie de
la Charité. 388.

Table des Lettres

V.

26 ^e	Il l'engage à rentrer pour assister aux offices de la Semaine Sainte.	38
27 ^e	Il la félicite de son rétablissement. — Conseils pour les visites dans les écoles.	38
28 ^e	De son fils, et du voyage qu'elle doit faire à Montcuil	40
29 ^e	Avis pour la Confrérie de la Charité à Montcuil.	42
30 ^e	De son fils et de la Charité de S ^t -Sulpice.	44
31 ^e	De l'œuvre des écoles et de la visite des confréries	45
32 ^e	Etablissement des écoles de filles et visite des Confréries de la Charité dans la Brie Champenoise.	46
33 ^e	Lettres de recommandation et avis pour ses visites en Champagne	47
34 ^e	De la Charité de Montmirail, et de la maladie de la Maréchale de Marillac	48
35 ^e	Il prend part à sa peine à la mort de M ^{lle} la Maréchale de Marillac	51
36 ^e	Conseils de soumission envers M ^{rs} de Châlons.	53
37 ^e	Diverses nouvelles de ses affaires; elle est désirée à Villeneuve S ^t -Georges	54
38 ^e	En Champagne pour les affaires de la Charité.	56
39 ^e	Il la félicite d'avoir été rebuée par l'évêque de Châlons dans l'exercice de la Charité et des écoles.	58
40 ^e	Abandonner tout à Dieu et à l'obéissance, et rester en paix	60
41 ^e	Un mot sur le choix de son logement — Ne point donner prise aux jugements du monde.	61
42 ^e	Se montre satisfait de son fils.	62
Année — 1632.		
43 ^e	Il lui donne quelques avis pour sa retraite.	63
44 ^e	Souhaité qu'il forme pour elle et pour son fils, et lui offre de prendre à rentes une somme dont elle étoit embarrassée.	64

Table des Lettres

VII.

43 ^e	Conseils pour son fils. — Supporter patiemment une calomnie.	65
46 ^e	Amour de la vie cachée. — Vocation.	67
47 ^e	Conseils pendant des épreuves intérieures.	68
48 ^e	Au sujet de l'exécution du Maréchal de Marillac	69
49 ^e	Avis de direction; confiance en Dieu et obéissance aveugle	70
50 ^e	Il la prie d'aller à Villeneuve pour visiter la Charité	72
51 ^e	Conseils pour une visite à faire à Attichy	73
52 ^e	Avis pour la direction des Confréries de la Charité	75
53 ^e	Avis pour les Confréries de Charité	76
54 ^e	Etablissement de la Charité à S ^t Benoît; difficultés que lui donne l'esprit de singularité.	77
55 ^e	Lui parle de la Charité de Beauvais; et l'engage à se rendre à Liencourt, Bulle et Clermont.	79
55(bis)	Il approuve qu'elle s'occupe du soin des forçats de la tour S ^t Bernard.	
56 ^e	Se tenir au pied de la Croix	80
57 ^e	Douce et amoureuse confiance pendant l'épreuve	80
Année — 1633.		
58 ^e	Lui annonce une bonne fille venue pour la servir; la prie de boire d'une certaine eau et lui annonce un voyage qu'il va faire.	81
59 ^e	Il la félicite d'être revenue à la santé; et lui parle de son fils que l'on tâchera de loger à S ^t Lazare.	82
60 ^e	Lui dit de rédiger un projet de règlement	83
61 ^e	Il lui demande si elle pourra venir à Montmirail	84
62 ^e	Il parle d'une chute qu'il a faite. — Conseil pour réparer un manquement à la Charité.	85

Table des Lettres

IX

63 ^e	Il lui promet un ordre d'exercices pour la retraite. Nouvelles de son fils.	86
64 ^e	Donne son avis sur la vocation d'un jeune homme (il semble que c'est du fils de Mad ^{lle} dont il parle à mots couverts) Plan des exercices de la retraite pour une fille.	87
65 ^e	S'excuse de n'être point allé la voir.	90
66 ^e	S'établir dans l'indifférence. — Il est aux Bons-Enfants	90
67 ^e	Il la remercie d'un courri. — Lui parle d'une affaire et lui recommande de se soigner.	91
68 ^e	Conseils pour traiter avec une personne de la Charité.	93
Année — 1634.		
69 ^e	Il la prie d'aller aux Quinze-Vingts pour les affaires de la Charité.	94
70 ^e	Lui adressant une fille pour la Charité.	95
71 ^e	Il l'engage à consulter le médecin et la prie de recevoir une fille ps la Charité	96
72 ^e	Lui parle du règlement et de la direction des filles de la Charité.	96
73 ^e	Parle d'une visite aux Ursulines de Beauvais — Engage Mad ^{lle} à aller à Grigny. — Et visiter la Charité de Milleneuve S ^t Georges. — Lui renvoie et approuve les règles des filles. — La priant de les leur lire.	98
74 ^e	Lui promet une assistance particulière de M ^s . pour son fils, en récompense de sa charité pour les enfants abandonnés. —	101
75 ^e	Lui rend compte de la 1 ^{re} assemblée des Dames de Charité pour l'Hôtel-Dieu chez M ^{me} Goussault.	102
76 ^e	Il croit que les filles de la Charité ne seront pas employées à l'Hôtel-Dieu	104
77 ^e	Sur le sujet des mesures à garder dans l'Œuvre des Dames à l'Hôtel-Dieu. — Avis pour une fille incorrigible.	105
78 ^e	Il l'engage à assister à une assemblée, et à faire visite à l'H. — D.	106
79 ^e	Il la prie de tirer au clair la cause des difficultés survenues dans une œuvre charitable.	107.

Table de l'Appendice

Cable des Lettres

XI

-
- 80^e D'une retraite que M^{me} Goussault veut faire chez M^{ad}^{elle} et de la sienne qu'il la prie de remettre à plus tard. 108
- 81^e Conseils sur la conduite à l'égard de l'Hôtel-Dieu. 109

Année - 1635.

- 82^e Il la console de la mort d'une fille de la Charité 111
- 83^e Il l'engage à ne pas trop s'attrister, mais à se soumettre au bon plaisir de Dieu. 112
- 84^e Aumône faite par M^{me} la Garde des Sceaux. 113
- 85^e Il lui recommande la bonne simplicité, et lui parle des affaires de la C^h. 113
- 86^e Il lui souhaite d'agir conformément à ce que lui inspirera M. S. pour les affaires de la Charité, à Beauvais. 115
- 87^e Il l'encourage dans les difficultés qu'elle rencontre à Beauvais pour la Charité, — lui parle de l'établir à S^t Laurent. 116.
- 88^e Il lui donne un conseil au sujet de son fils et de plusieurs affaires de la Charité, — M^r de la Salle, malade à Bordeaux. 116
- 89^e Envoyer une fille à M^{lle} Polallion. — Prier pour M^{elle} Du Fay, très malade. 120

Année - 1636.

- 90^e Il lui parle d'essayer l'œuvre des Enfants-Etrouvés. 120
- 91^e De plusieurs filles qui se présentent pour la Charité 121
- 92^e Il lui parle d'une proposition à deux ecclésiastiques, et la prie de faire apprendre à travailler à une fille de Lucy. — D'un voyage à La Chapelle. 122
- 93^e Parle de plusieurs filles qui s'offrent pour servir les pauvres, et de plusieurs autres choses concernant la Charité. 124
- 94^e De son fils. — D'une sœur pour S^t Leu et des Incurables 125
- 95^e Exprime son regret de partir sans la voir. — Parle d'un logement. — 126.
-

Cable des Lettres

XIII

-
- 96^e Il lui demande des nouvelles de sa santé. — Son avis pour une affaire 127
- 97^e De son fils qui va prendre une décision pour son avenir. — De la maison de la Chapelle. 128
- 98^e De son logement. — 129
- 99^e De la vocation de son fils. — Du contrat pour la maison de la Chapelle 130
- 100^e Il parle d'une affaire de M^{me} de Liancourt, de celles de la Charité, et de son fils. — 132
- 101^e Sur les affaires de la Charité. 133
- 102^e Lui indique un médecin. — Refus de deux filles de la Charité, d'aller à la Cour, servir une grande Dame. 134
- 103^e Il lui parle de l'établissement de la Charité à Liancourt 138
- 104^e Il n'est pas d'avis qu'on ait une maison pour la Charité à Liancourt, et l'engage à venir se reposer à Paris. 140
- 105^e D'une lettre perdue et des affaires de la Charité en plusieurs villages 141
- 106^e Il l'engage à ménager sa santé et lui parle des dispositions de son fils. 143
- 107^e Il lui parle du louage de sa maison de S^t-Nicolas, d'une sœur donnée pour garde-malade, et de la mort d'une dame de Charité. 143
- 108^e Il lui donne son avis sur l'usage du vin pour ses filles, et lui parle de faire faire le règlement pour Liancourt. 145
- 109^e Parle d'une fille qui veut être de la Charité. — De son fils. — De sa santé et de celle de ses filles. 146
- 110^e Il lui annonce sa visite à S^t-Nicolas. 147
- 111^e Félicitations pour l'organisation de la Confrérie de la Charité à la Chapelle et dans les dépendances de S^t-Lazare. 148
- 112^e Félicitations au sujet des dispositions de son fils. — De la guérison d'une sœur. Du zèle d'un ecclésiastique pour l'Hôtel-Dieu. 150
- 113^e Il la félicite de son zèle et de celui de ses filles, tâchera de lui en prouver. — Il n'est pas d'avis que son fils sorte de Paris. 152
-

Table de l'Appendice

Cable des Lettres.

XV

Année — 1637.

- 114^e Il lui parle de l'état de l'Hôtel-Dieu. 153
- 114^{bis} M^{me} Goussault et Mad^{lle} Lamy s'en vont chez elle faire leur retraite.
- 115^e Il lui parle d'une sœur dont le changement est nécessaire 155
- 116^e Du renvoi de la Sœur Jeanne. — Demande ses prières pour une affaire 156
- 117^e Il la console de la perte de plusieurs sœurs, et l'engage à conserver la tranquillité de l'âme. 157
- 118^e Dans le service de Dieu, il faut s'attendre à être tenté et porter cette croix généreusement. 158
- 119^e Un mot de son fils. — Parle de plusieurs filles. — De la nécessité du renvoi d'une fille de l'Hôtel-Dieu. 160
- 120^e Avis au sujet de ses confessions et de celles de ses filles. 161
- 121^e Au sujet d'une sœur en retraite. — Son avis sur le placement de q. q. filles. M. de la Salle pourra faire la cérémonie d'établissement de la Charité à la Chapelle. 163
- 122^e Demande deux filles pour la paroisse S^t Germain. 164
- 123^e Voyage à Pontoise. — Rappel d'une fille. 165
- 124^e Lui propose de venir à Pontoise. 166
- 125^e Il parle de filles pour le service de la Charité. 166
- 126^e Il lui parle d'une fille et du moyen de la remplacer à l'Hôtel-Dieu. 168
- 127^e Lui parle d'envoyer deux filles à Richelieu pour la Charité. 169
- 128^e Lui conseille de s'arranger avec le Curé pour qu'il enterre tous les petits enfants; et de se rendre à Paris pour conduire une de ses filles. 170

Année — 1638.

- 129^e Il est vivement pressé pour l'établissement des Enfants-Brouvés. — On lui demande une sœur pour S^t Germain-en-Laye. 171
- 130^e Arrivée des filles de la Charité à S^t Germain-en-Laye. — De l'affaire du Temple. 173
-

-
- 318^e A M. Lambert, supérieur à Richelieu. — Etablissement
de la Charité à Richelieu. — Charité de St-Germain-en-Laye. 389
- 319^e A M. Lucas, Prêtre de la Mission à Joigny. — Etat de la
Charité à Richelieu. 390
-

Table des Lettres

XVII

131 ^e	D'une nourrice pour les Enfants. Trouvés et d'un autre logement pour elle.	176
132 ^e	D'une fille de la Charité qui voulait entrer en religion -- De la maladie de M ^{me} Goussault.	177
133 ^e	Maladie de M ^{me} Goussault.	179
134 ^e	Il la console au sujet de son fils. -- Projet de l'envoyer à Riez. Maladie de M ^{me} Goussault.	180
135 ^e	Nouvelles de la santé de M ^{me} la Présidente Goussault.	182
136 ^e	D'une fille renvoyée; d'une autre pour S ^t Germain.en.Laye, et du désir de M ^{me} Goussault d'en avoir trois pour Angers.	183
137 ^e	Il lui parle de la vocation de son fils et l'engage à une parfaite conformité à la volonté de Dieu.	184
138 ^e	Parle des petits Enfants trouvés. -- Il l'engage à aller à Crignay.	185
139 ^e	Au sujet d'une personne que sa santé empêche d'entrer en Communauté. -- Des Enfants Trouvés.	186
140 ^e	Il lui promet d'aller voir ses filles. -- Il lui recommande d'être gaie.	187
141 ^e	Il l'engage à réunir les dames de la Charité de S ^t Germain.en.Laye. Parle de la collation de l'Hôtel-Dieu.	188
142 ^e	Envoie un mémoire dont il chargera M. de Marillac. -- Donne son avis sur diverses affaires.	189
143 ^e	Il lui témoigne être bien aise que son fils soit aux Bons Enfants, et demande des nouvelles de sa santé et des filles de l'Hôtel-Dieu.	191
144 ^e	Il lui demande une sœur pour Richelieu, et l'engage à aller à S ^t Germain.	192
145 ^e	Il lui envoie l'argent du voyage des deux sœurs pour Richelieu.	193
146 ^e	AVIS aux filles de la Charité partant pour Richelieu.	194
147 ^e	Il désirerait qu'elle prit un logement sur une autre paroisse que la sienne. -- Des soldats à loger.	197

XVIII.

Table de l'Appendice

Cable des Lettres

XIX

-
- 148^e Il lui parle d'une retraite à faire à une comédienne qui veut se convertir. 198
- 149^e Au sujet de la fille envoyée par M^{me} de Chaumont 199
- 150^e Une maison en vente à la Villette. Visite de la Duchesse d'Anguillon. 200
- 151^e Du nouvel établissement des Enfants-Etrouvés, dont elle doit prendre la direction. 202
- 152^e Il l'engage à soigner sa santé, et lui parle de l'achat d'une maison. 204
- 153^e Il lui dit qu'on a arrêté son mémoire pour les Enfants-Etrouvés, et qu'on désire qu'elle y aille passer quelques jours. 205
- 154^e Envoi des papiers et des clefs de la maison des Enfants-Etrouvés. Meubles de M^{me} Pelletier. D'une femme du Mans. 206
- 155^e Parle de l'envoi des Sœurs à Angers et de son fils qui se disposait à recevoir les ordres. 207
- 156^e De la vocation de son fils. 208
- 157^e Mot de consolation au sujet de son fils 210

Année — 1639.

- 158^e Conseil au sujet de son fils. — Demande si elle croit pouvoir donner des filles pour l'Anjou et pour l'Auvergne. 211
- 159^e Au sujet d'une fille qu'on voulait retenir à St-Germain-en-Laye. — Admission de Cécile Angiboust. 212
- 160^e De sa santé. — De l'assistance des Enfants-Etrouvés. 213
- 161^e Il la verra le lendemain à la Chapelle au sujet d'une proposition de M^{me} de Fleuse. 214
- 162^e Un mot de son fils et quelques avis pour la conduite des autres et la sienne propre. 215
- 163^e Il lui parle d'un tableau pour les Enfants-Etrouvés, et de M^{me} Goussault qui va faire sa retraite chez elle. 216
- 164^e Il fait indiquer à M^{me} Goussault certaines méditations pendant sa retraite. 217
-

Table de l'Appendice

[The following text is extremely faint and illegible, appearing to be a table of contents or index for an appendix. It contains several lines of text, possibly listing page numbers and corresponding entries, but the characters are too light to transcribe accurately.]

Cable des Lettres

XXI.

-
- 165^e Il loue Dieu des grâces qu'il lui a accordées pour sa rectitude et de ce qu'elle a revêtu l'habit (de servante des pauvres.) 217
- 166^e Lui dit sa peine de la savoir malade. — L'invite à changer de maison. — Lui demande des nouvelles de M^{me} Goussault. 219
- 167^e De sa santé. — Conseil au sujet de la diminution de ses revenus. — Annonce son prochain retour 220
- 168^e D'une affaire concernant les forçats, et d'une difficulté avec M. le Curé de St Paul. 221
- 169^e De sa santé, d'un placement d'argent et d'une demande de filles de la Charité pour Sedan 223
- 170^e Il la remercie d'un remède, lui donne des nouvelles de deux frères malades, et l'engage à l'abandon. 225
- 171^e Il lui parle de sa santé. — Frère Alexandre malade. — Mort de M. de La Salle. 226
- 172^e Madame Goussault est fort mal. — Parle d'une maison. 228
- 173^e Il la prie de permettre un voyage à une Fille de la Charité. 228
- 174^e Parle de sa santé. — De Madame Eugis. — D'une peine intérieure 229
- 175^e D'une sœur à rappeler et d'une autre à remplacer. 230
- 176^e Lui trace son itinéraire pour son voyage à Angers. 231
- 177^e Il la prie de différer son voyage pour Angers jusqu'à son prochain retour. 233
- 178^e L'envoignant une vive sollicitude pour Mad^{elle} et ses filles. 234
- 179^e La joie de la savoir arrivée. — Des filles à envoyer. — Du traité. — Nouvelles de la maison. 236
- 180^e Lui dit la peine de tous de la savoir malade. — Il s'inquiète de son retour. — Ses filles doivent être arrivées. 239

Année. — 1640.

- 181^e Il la remercie de ses lettres. — Il l'engage à revenir. — Il lui indique la manière de traiter avec les administrateurs. 240
-

XXII. *Table de l'appendice*

Année. — 1640.

320: A M^r. Lambert, supérieur à Richelieu. — Filles de la Charité
d'Angers.

391

Cable des Lettres

XXIII

-
- 182^e Lui rend compte de l'Assemblée des dames de la Charité. — Son retour est bien nécessaire pour les Enfants-Etrangers. 242
- 183^e Il l'engage à conclure le traité et à revenir sans retard 243
- 184^e Il lui indique les moyens pour son retour. 245
- 185^e Il l'engage à prendre un brancart pour revenir. — Nouvelles de ses filles. — Sa présence est bien nécessaire. 246
- 186^e Sa joie de la savoir mieux. — Sa reconnaissance pour M. l'abbé de Vaux. — D'une maison et des filles de la Charité. 248
- 186^e (bis) Lui envoie des lettres pour ses filles. 250
- 187^e Exprime son bonheur de son meilleur état de santé. — De ce qu'elle travaille à établir la Charité. — Annonce un don important pour les forçats 250
- 188^e Il parle d'une lettre à M. de Vaux au sujet du traité avec l'Administration de l'Hôpital d'Angers. 252
- 189^e Avis pour la retraite d'une jeune personne, en préparation à son mariage 253
- 190^e Au sujet d'un ecclésiastique que M^{me} de Liancourt désire pour la Proche Guyon. 255
- 191^e Il lui dit son sentiment sur le règlement des sœurs qu'elle lui a envoyés. 256
- 192^e Enverra un confesseur à des demoiselles qui étaient en retraite. 257
- 193^e Il raconte sa visite à M^{me} du Vigeon à cause de la mort de son fils. 258
- 194^e Demande un prêt de 3000 livres. 259
- 195^e Remerciement du prêt. — D'une fille pour Sedan. 260

Année. — 1641.

- 196^e Des affaires de la Charité, et d'une maison située au faubourg S^t Martin. 261
- 197^e Il bénit Dieu de ce qu'elle n'est pas malade et salue son fils et Mad^{lle} du Coudray. 262
- 198^e Honore la prudence et la simplicité de M. S. dans le choix d'une maison. — Demande de quinze cents livres à emprunter. 264
-

XXIV. *Table de l'Appendice*

Table des Lettres

XXV

-
- 199^e Il lui propose de concevoir une réponse à l'abbé de Vaux. 265
- 200^e Conseils au sujet d'un voyage de Mad^{lle}. - D'une maison au
Faubourg S^t Laurent. 266
- 201^e Du départ d'une fille de la Charité et de deux dames qui veulent
faire leur retraite. 267
- 202^e Les filles de la Charité ne doivent point communiquer avec
ceux de la Mission sans nécessité. 269
- 203^e Il l'engage à communier chez elle, et à ne point céder à la
tendresse maternelle au point de se priver pour son fils. 270
- 204^e Les dispositions testamentaires du commandeur de Sillery. La
prie d'aller en carrosse. 272
- 205^e Il lui propose de recevoir un enfant trouvé. 273
- 206^e Des difficultés de la Charité dans les villes. 274
- 207^e Lui envoie deux filles de Richelieu, et la prie de les mettre en retraite. 274
- 208^e Il lui annonce sa visite. Parle des filles de Richelieu. 275
- 209^e La prie d'ajourner la reunion des filles de la Charité. 276
- 210^e Il s'excuse de recommander une personne sans la connaître, et
indique les lectures à faire dans le temps de l'Avent. 277
- 211^e Il lui indique des méditations pour sa retraite. 279

Année - 1642.

- 212^e Au sujet d'une difficulté avec les Dames de la Charité. 280
- 213^e Parle de l'uniformité du vêtement, l'invite à se rendre à la Chapelle 280 bis
- 214^e Les affaires de la Charité. 281
- 215^e Il lui parle de l'admission (aux vœux) de deux filles et de
l'uniformité d'habit. 282
- 216^e Assemblée des Dames de la Charité pour la Lorraine. Mémoire
à rédiger pour les Dames chargées de quêter. 283
-

Année - 1643.

321^e A la Supérieure de la Visitation. — La priant de lui envoyer un recueil de deux ou trois de leurs Conférences pour servir de modèle. 392

Table des Lettres

XXVII

- 217^e Il l'engage à prendre tout de suite les eaux. 284
- 218^e Lui annonce la vérification d'une affaire au Parlement. 285
- 219^e Lui recommande de se ménager. Il ne peut lui envoyer de missionnaires, ils sont en retraite. Affaires diverses. 285

Année - 1643.

- 220^e D'une fille hésitante, d'une autre à retirer; d'une Damaoiselle d'Arras qui va faire sa retraite. 287
- 221^e Il lui demande quand il devra aller chez elle pour ses filles. 288
- 222^e Il se propose de la voir. Elle peut accepter une fille qui se présente. 288
- 223^e Consolation au sujet d'une Conférence des filles de la Charité. 289

Année - 1644.

- 224^e Affaires concernant plusieurs de ses filles. 289
- 225^e Sur la mort d'une Sœur et le choix à faire pour le lieu de sa sépulture. 290
- 226^e Ne pas tant se préoccuper de son fils. 292
- 227^e Au sujet d'une peine dont Mademoiselle était affligée à l'occasion de son fils. 292
- 228^e Pendant une retraite: Patience dans les tentations. 293
- 229^e L'engageant à bien prendre un reproche immérité, lui cite l'exemple de M^{me} de Chantal. Il doit sortir pour voir la Reine au Val de Grâce. Il est souffrant et craint de se délicater. 294
- 230^e Il la prie d'assister à une assemblée, et de faire une visite à M^{me} de Marillac. 296

Année - 1645.

- 231^e Au sujet des affaires de la Charité. 297
- 232^e Difficultés au sujet du changement d'une Sœur. 297
- 233^e Il la félicite de ses dispositions. 298

Année - 1646.

- 322^e A M. Portail, au Mans. — Envoi des Sœurs au Mans. 392
- 323^e Au même. — Des Sœurs pour le Mans, et d'une visite qu'il doit faire à Angers. 393
- 324^e Au même. — Annonce le départ de M^{lle} pour conduire de ses filles à Nantes. 393

Année - 1647.

- 325^e Aux Filles de la Charité à Nantes. — Excellence de leur vocation. 395
- 326^e A M. Blatiron à Gènes. — Conservation surnaturelle de Mademoiselle. 396

Table des Lettres XXIX

- 234^e Au sujet du danger auquel elle avait échappé par la chute d'un plancher 299
- 235^e Il espère la voir dans la journée. 300
- 236^e Commission pour M^{elle} de Lamoignon. 301

Année - 1646.

- 237^e Il désire voir l'Abbé de Taux. 302
- 238^e Il se rendra à l'Assemblée du lendemain. 303
- 239^e Lui communiquant plusieurs lettres. id
- 240^e Il l'encourage dans ses résolutions, lui reproche de ne pas se ménager assez. 304
- 241^e ~~Inquiet de son silence, il lui demande de ses nouvelles.~~ 305
Lui envoie le Mémoire de l'Acte d'Établissement Des Filles de la Charité.
- 242^e Lui témoigne son inquiétude. Michel malade. État de la Communauté 306
- 243^e Donne son avis pour le Directeur des Sœurs. La Reine en a demandé deux pour Fontainebleau. 310
- 244^e Nouvelles de la Communauté et de son fils. 311
- 245^e Il s'excuse de n'avoir pu la visiter. 312
- 246^e Remerciement à Mad^{elle}, et regret de n'avoir pu accéder aux vœux de M^{me} de Pentadour. 313

Année - 1647.

- 247^e Prière de lui faire savoir si elle a besoin de lui. 314
- 248^e Les Dames de la Charité la prient d'envoyer le lendemain quatre enfants à Bicêtre. 314
- 249^e Il s'excuse de son départ précipité et envoie des lettres. 315
- 250^e Il va faire sa retraite et traitera les affaires après. 316
- 251^e Consolations au sujet de la fuite de deux filles. 317

Année - 1649.

- 327^e A M. Chibault à S^t Moïen. — Prière d'apaiser la famille d'une fille de la Charité. 397
- 328^e Au même. — Vie et mort édifiantes de trois filles de la Charité. 398
(Cette lettre est de l'année 1648, elle a été placée après l'autre par erreur de la copiste.)
-

Cable des Lettres XXXI

Année - 1648.

- 252^e Prière de remettre l'assemblée des filles au lendemain.
Recommandation touchant l'oraison. 319
- 253^e De sa santé. D'une affaire avec M^r le curé de Cerqueux et
d'un voyage. 320
- 254^e Commencements de la Fronde. Démarche infructueuse près de M^r de Maquain. 321

Année - 1649.

- 255^e De son voyage et des démarches faites pour les Enfants Trouvés. 323
- 256^e Bonnes dispositions des Sœurs. Il se propose d'aller à Angers. 324
- 257^e Consolation que lui apportent les nouvelles des Dames de la
Charité. Compassion pour les Sœurs et les Enfants Trouvés de
Bicêtre. Consolation que lui cause la visite des Filles de la
Charité d'Angers. 326
- 258^e Nouvelles des Sœurs de Bicêtre et de S^t-Denis. Nécessité d'avoir
pour les Enfants Trouvés une maison mieux située que celle de
Bicêtre. Encouragement à patienter avec les filles imparfaites,
mais susceptibles d'être formées. Nouvelles des Sœurs d'Angers. 328
- 259^e Annonce son départ. Parle de la mort de M. Alain. Des
Sœurs de Bicêtre et de celles d'Angers. 331
- 260^e Il a été retenu par l'inondation. Consolations données par sa
visite à Angers. 333
- 261^e Visite de Nantes. Injuste persécution dont elles sont l'objet
Détails sur leurs dispositions. 334
- 262^e D'un office à la cour des Monnaies. Difficultés pour les
Enfants Trouvés. 338
- 263^e De sa santé et de plusieurs affaires de la Communauté des
Filles de la Charité. 340
- 264^e Différentes affaires à traiter. Procuration à signer relative
ment aux Enfants Trouvés. 341
- 265^e Sur une fille qui refusait la soumission. 342

Année - 1650.

329 ^e	À M. Lambert à Richelieu. Au sujet des Filles de la Charité.	398
330 ^e	À M. Esibault à S ^t Méen. Au sujet de ses parents.	399
331 ^e	À ma Sœur Hardemont à Montreuil-sur-mer. Retour des Sœurs.	400
332 ^e	À M. Philippe Le Vacher à Alger. La Compagnie auvre de Dieu.	id

Année - 1651.

333 ^e	Aux Filles de la Charité de S ^t Étienne. Avis pour leur conduite.	401
334 ^e	À M. Lambert à Richelieu. Au sujet d'une fille de Parthenay.	403
335 ^e	À Sœur Hardemont à Hennebont. S'engage à faire sa retraite.	"
336 ^e	À Sœur Marie au Valpuisseau. Lui promet un secours prochain.	404
337 ^e	À Sœur Henriette à Nantes. Projet de l'envoyer à Hennebont.	405

- 266^e Avis sur une fille qu'on ne pouvait conserver. 343
- 267^e Agir en la volonté de Dieu dans le départ des Sœurs. Renseignements sur une affaire traitée avec M^{me} de Romilly. 344

Année - 1650.

- 268^e Au sujet du contrat de mariage de Michel Le Gras. 346
- 269^e Modération même dans le bien. 347
- 270^e La prie de conduire une dame en sa retraite, à l'ordinaire. 348

Année - 1651.

- 271^e Lui conseille de faire recevoir à la Pitié la personne qu'on ne veut pas admettre à la Magdeleine. 349
- 272^e Sur l'œuvre des Filles repenties à Bordeaux. 350
- 273^e Remerciement. De l'Uniformité. Sœur de Banteuil. Nouvelles de sa santé. 350
- 274^e Ne pouvant confesser les filles de S^t Flour, il envoie un missionnaire. 352
- 275^e Il parle des intrigues de certaines dames à l'égard d'une sœur de la Charité. 353
- 276^e Charité établie à S^t Etienne. Sœur Jeanne de S^t Sulpice. Une autre pour S^t Etienne. 355
- 277^e Maladie de M. Le Gras et de plusieurs filles de la Charité. Rappel de Sœur Cécile. 356
- 278^e Maladie de son fils. soins à lui donner. Prières qu'elle peut faire à son intention. 357

Année - 1652.

- 279^e Recommandant une Dame de la Charité. 358
- 280^e Il la prie de s'occuper de trois pauvres Lorrains. 359
- 281^e Satisfaction de la décision de M. le Procureur Général au sujet des Galériens. Affaires diverses. 359

Table de l'Appendice

Année - 1652.

- 338^e A M. Bajoue, à La Rose. Nouvelles de la maladie de Mademoiselle. 406
- 339^e A M. Lambert, à Varsovie. Lui parle des secours donnés aux pauvres réfugiés à Paris. 406
- 340^e Aux Filles de la Charité au Valpuisseau. Encouragement et récit des charités faites à Paris, par la Compagnie. 407

Année - 1653.

- 341^e A Sœur Jeanne Lepintre, à Nantes. Mademoiselle Supérieure. 409
- 342^e A Sœur Jeanne, à Etampes. Rappel à Paris. id
- 343^e A la même. Ordre de différer son départ. 410

Année - 1654.

- 344^e A la S^{te} Servante de S^t Fargeau. Conditions d'admission des Postulantes. 410
- 345^e A M. Ozenne, à Varsovie. Au sujet des Sœurs de Pologne. 413
- 346^e A M. Martin, à Sedan. Rappel d'une Fille de la Charité. 414
- 347^e A M. Ozenne, à Varsovie. Sur la direction de la Compagnie des Filles de la Charité. id
- 348^e Au même. Au sujet d'une sœur capable pour la conduite. 415

Année - 1655.

- 349^e A M. Ozenne, à Varsovie. Départ d'une sœur servante pour la Pologne. 416
- 350^e Au même. Premières écoles des Filles de la Charité en Pologne. id

Table des Lettres

XXXV

282° L'assurant que le danger n'est pas aussi grand qu'on le dit. 360

Année - 1653.

283° Précautions à prendre pour empêcher l'esprit Janséniste de s'introduire dans la Compagnie. 361

284° Il la prie de soigner sa santé et donne son avis sur deux postulantes. 362.

285° Prière de remettre une confession extraordinaire. 363

286° Les consolations sont le présage des croix qui se préparent. 364

287° Au sujet d'une affaire fâcheuse arrivée chez les forçats. 365

Année - 1654.

288° D'une affaire touchant les forçats, M^{me} de Maignelais attend les filles. De leur Jubilé. 365

289° Approuvant les propositions de Mademoiselle. 366

290° Il suffit que Mademoiselle Lanse parle pour les Sœurs. 367

291° Il lui propose de contremander une Conférence ou de la faire donner par un autre Missionnaire. 368

292° Au sujet de lettres envoyées par Sœur Marie de Sedan et d'une affaire de Charité. id

293° Il lui demande un mémoire pour l'Assemblée. 369

294° Il conseille de refuser un voyage pour assister à une première Messe. 370

Année - 1655.

295° De plusieurs affaires intimes. 371

296° Faire venir une sœur convalescente. Laisser à Dieu le soin de ses filles. 372

Année - 1656.

- 351^e A M. l'Abbé Walleray, à Nantes. Sur l'emploi de la Pharmacie. 417
- 352^e A S^{te} Françoise Ménage, à Nantes. Maladie de Mademoiselle. 418
- 353^e A M. Martin, à Tourin. Maladie de Mademoiselle. id
- 354^e A une Fille de la Charité à Richelieu. Au sujet de la visite des malades. 419
- 355^e A S^{te} Nicole Baran à Nantes. Nouvelles de Mademoiselle et de la Compagnie. id
- 356^e A Sœur Marguerite Chétif, à Arras. Uniformité du costume. 420
- 357^e A M. Delville, à Arras. Uniformité dans la nourriture pour les Filles de la Charité. 422

Année - 1657.

- 358^e A M. Martin, à Tourin. De l'Hôpital Général à Paris. 423
- 359^e A M. Delville, à Arras. Edification donnée par les Filles de la Charité. 424
- 360^e A Sœur Baran, à Nantes. Voyage de Madagascar. id
- 361^e A M. Cabel, à Sedan. Dévouement des Filles de la Charité 425
- 362^e A M. Delville, à Arras. Mademoiselle enverra une sœur le plus tôt possible. 426

Année - 1658.

- 363^e A Sœur Chétif, à Arras. Soins des soldats, départ des Sœurs pour cela. 427
- 364^e A M. Quissot, à Cahors. Départ des Filles de la Charité pour Cahors. id

Table des Lettres

XXXVII

-
- 297^e Remerciement de ses soins. 373
298^e Le frère Ducourneau, de la part de S.^r Vincent, répond au
sujet d'une affaire à S.^r Denis. id

Année - 1656.

- 299^e La prie de s'occuper d'une femme qui lui a été adressée. 374
300^e La prie de lui mander sur quoi il doit parler à la prochaine
assemblée, la remercie d'un petit présent. 375
301^e Au sujet d'une indisposition. Il l'estime heureuse d'être fille de
la croix. id
302^e L'autorisant à une action de pitié, et la priant de voir le médecin 376
303^e La priant de faire ce que le médecin ordonne et tout son possible
pour vite guérir. 377
304^e Lui ordonne de se munir d'une permission pour manger de la
viande. 378
305^e Recommande le soin de sa santé 379
306^e Il la prie de ne pas sortir; ce sacrifice sera le plus agréable
à Dieu. 380

Année - 1657.

- 307^e Remerciement. Affaire concernant une Communauté. 380
308^e La priant de faire un achat de couvertures. 381

Année - 1658.

- 309^e Lui dit de remettre vingt écus à des sœurs qui vont se
mettre en route. 382
310^e Des difficultés de la direction; promesse de l'instruire à ce sujet. 383
311^e Lui propose une Conférence pour le lendemain au parloir de S.^r Lazare. 384
-

Table de l'Appendice

Année - 1659.

- 365^e A Sœur Avoye, à Ussel. Réprimande sur le peu de respect avec lequel elle a écrit à Mademoiselle. 428
- 366^e A Sœur Haran, à Nantes. Il prendra l'avis de Mademoiselle. 429
- 367^e A Sœur A Hardemont, à Ussel. Les Filles de la Charité sont uniquement pour les pauvres. 429
- 368^e A la Reine de Pologne. Reconnaissance. Nouvel envoi de trois sœurs 430
- 369^e A M^r. l'Archevêque de Narbonne. Départ des Sœurs pour Narbonne. 431

Année - 1660.

- 370^e A M^r. de la Fosse, à Troyes. Motifs pour lesquels la Congrégation prend soin des Filles de la Charité. 432
- 371^e A M^r. Desdames, à Varsovie. Maladie de Mademoiselle et de Monsieur Portail. 434
- 372^e A Sœur M^r. Guérin, à Belle-Isle. Mort de Monsieur Portail, Maladie de Mademoiselle. 435
- 373^e A Sœur Jeanne de la Croix. Mort de Monsieur Portail, et de Mademoiselle. 436
- 374^e A M^r. Caser, à Coul. Mort de Mademoiselle. 437
- 375^e A M^r. Desdames, à Varsovie. Mort de Mademoiselle. 438
- 376^e A Sœur Jeanne de la Croix. Mort de Mademoiselle. id

Table des Lettres

XXXIX

312^e Autorisation d'un voyage. Prière de l'informer des affaires de St Roch. 384

Année - 1659.

313^e Autorisation de recevoir une Dame en retraite. 385

314^e Témoignage d'estime. 385

315^e Il lui propose de la voir au parloir à moins qu'elle lui écrive. 386

Année - 1660.

316^e Il l'encourage dans ses souffrances. 387

Table du Supplément.

XL Lettres		Pages
3 ^{bis}	Exhortation à s'abandonner à la Providence.	I
4 ^{bis}	Remerciement pour une aumône de Mad ^{elle} du Fay. Propose l'emploi.	II
9 ^{bis}	Il va se rendre pour quelques jours à Beauvais.	III
8 ^{bis}	Il la remercie d'une parure d'autel.	ibid
16 ^{bis}	Au sujet d'une fille pestiférée qu'elle avait visitée. Prédiction	IV
35 ^{bis}	L'autorise à faire quelques pénitences.	VI
51 ^{bis}	Il approuve fort qu'elle s'occupe des forçats de la tour St Bernard.	ibid
67 ^{bis}	L'autorise à Communier. Bien pour l'aumône de Mad ^{elle} du Fay.	VII
74 ^{bis}	Oui, pour son Jubilé. Non, pour sa retraite. Retour de M ^{me} Gousaut. Etudes de Michel	VIII
77 ^{bis}	Il est ravi de Marie. L'envoie à l'Hôtel Dieu. De M ^{me} Forest.	IX
81 ^{bis}	Il est empêché par une Assemblée des Dames. M ^{me} Laignier veut en être.	X
41 ^{bis}	Lui envoie une fille à faire instruire.	XI
84 ^{bis}	Lui envoie M ^{me} Laurent qu'il a jugée propre pour Beauvais.	XII
106 ^{bis}	L'engage à recevoir des personnes envoyées par M ^{me} de Liencourt. Causes.	XIII
113 ^{bis}	De sa santé et du danger pour elle du voisinage des armées.	XIV
114 ^{bis}	Retraite de M ^{me} Gousaut et Mad ^{elle} Lamy à La Chapelle.	XV
119 ^{bis}	Il n'ira la voir que s'il y a nécessité.	XVI
127 ^{bis}	Utilité de son retour pour les forçats.	XVII
171 ^{bis}	De Sœur Vincente, pour un emploi qui irait à son caractère.	ibid
212 ^{bis}	D'une difficulté avec les officières de la Charité. Exemple de M ^{me} de Chantal.	XVIII
213 ^{bis}	De la disposition de plusieurs sœurs. Visite de la D ^{ne} d'Aiguillon.	XIX
230 ^{bis}	Encouragement. Prière de se ménager.	XX
239 ^{bis}	De Sœur Isabelle. Assemblée des Dames. D'une maison.	XXI
256 ^{bis}	Nouvelles des S ^{rs} d'Angers, de Richelieu. Non de Sœur Elisabeth.	XXII
261 ^{bis}	avis pour la Maison des Enfants Trouvés.	XXIV
261 ^{bis}	De l'achat d'une Maison.	ibid
281 ^{bis}	Rappeler d'urgence Sœur Anne Hardemont.	XXV
? ^{bis}	D'une aumône pour des religieuses Lorraines réfugiées.	ibid
312 ^{bis}	D'une fille de la Charité mourante.	XXVII
314 ^{bis}	Du choix des Filles de la Charité pour Vaux et Harbonne.	XXVIII
315 ^{bis}	Au sujet de la maladie grave de M. Portail.	ibid